

# La Révolte

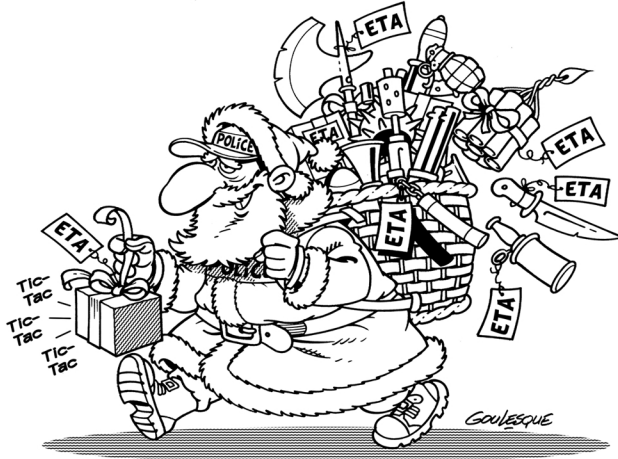
N.24

Janvier 2017

*“Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.” Albert Camus*

L'Etat d'urgence est prolongé jusqu'au 15 juillet 2017. La raison évoquée est la tenue des élections présidentielles qui auront lieu... les 22 avril et 6 mai prochain ! Alors qu'un nouvel attentat est commis en Allemagne, personne ne relève, bien évidemment.

La banalisation des lois d'exception et la généralisation des mesures sécuritaires avance chaque jour un peu plus. Le gouvernement prévoit une loi pour élargir les circonstances dans lesquelles la police a le droit de faire feu. A Pau, les policiers municipaux sont désormais armés. François Bayrou avait profité de l'attentat de Nice pour l'annoncer. Et maintenant, c'est Lucbereilh, le maire d'Oloron, qui prévoit d'équiper sa ville de caméras.



- Le père Noël Franco-espagnol... -

Le terrorisme à bon dos pour faire accepter une dérive à l'américaine d'une société toujours plus encadrée par la police et où la coercition est toujours plus forte. Cette société américaine n'est pourtant pas plus sûre que la France. Au contraire, elle collectionne les bavures policières et les catégories sociales les plus touchées sont les pauvres et les minorités ethniques. La toute puissance dans laquelle est confortée la police, là bas, aboutit aussi à ce qu'un vieil homme atteint de démence et non armé soit abattu par un policier. En France, aussi, les bavures existent. Que penser de la mort d'Adama Traoré ?

La lutte contre le terrorisme est avancée comme argument ultime pour justifier toutes les dérives, parce que l'on essaie de nous la faire assimiler à une défense de la sécurité des personnes. Dans l'utilisation qui est faite aujourd'hui de la lutte contre le terrorisme, il y a quelque chose d'obscur, de cynique et de dangereux. C'est toujours au nom de la sécurité que l'on justifie les mesures qui menacent la liberté.

D'ailleurs, au nom de cette lutte, l'Etat se permet n'importe quoi. L'arrestation au Pays Basque des 5 personnes qui participaient au processus de désarmement de l'ETA et qui ont été assimilées à des terroristes en est la preuve. Le président d'honneur de la ligue des droits de l'Homme, Michel Tubania, qui aurait dû participer à cette action, avec les 5 interpellés, le confirme : « Il y a un blocage total du processus de désarmement d'ETA, un blocage qui vient du côté des gouvernements français et espagnol »<sup>1</sup>. Dans cette affaire, en effet, si les Etats français et espagnols avaient voulu faire capoter le processus d'arrêt définitif de la violence engagé par l'ETA, ils ne s'y seraient pas pris autrement. A croire qu'il est plus intéressant de faire du bruit autour d'une arrestation de « terroristes » que de trouver une porte de sortie pour que la violence s'arrête...

<sup>1</sup> « ETA: une opération policière franco-espagnole vire à l'imbroglio », La République des Pyrénées, 17 décembre 2017.

## Mise en rayon en grande surface

Bon, première mission en intérim

On va me demander d'intervenir pour de la mise en rayon.

Bon rien de bien compliqué en soi, mais j'aurais aimé quelques précisions... Lorsque j'en demande on me répond que de base, si on pose cette question ils vous prennent pas. En gros, faut déjà savoir ce que tu dois faire et être automatiquement près à ton arrivée. Pratique quand tu n'as jamais fait le poste proposé...

Suite de l'article au verso

## Suite du témoignage sur le monde du travail

Bon, après on me dit qu'il ne faut pas m'inquiéter, on comprend sur place, et y'aura forcément quelqu'un pour nous expliquer.

Après, on me pose la question si j'ai des chaussures de sécurité. Je doute (j'en avais mais elles ne sont plus en état pour protéger quoi que ce soit) et mon interlocuteur fait la gueule : "Vous travaillez sans chaussures de sécurité vous ?"

Je réponds que non mais que voilà, je pense plus qu'elles sont en état... Il a l'air déçu. Ils me fournissent une paire.

Et oui, on doit vous fournir les protections obligatoires (heureusement), évitez de vous faire avoir.

J'arrive très tôt au magasin. Personne. J'attends un peu, et par chance, un autre intérimaire qui est arrivé m'expliquant comment passer, ranger ses affaires etc... Lui non plus on lui avait rien expliqué.

Bon j'arrive, un bonjour, et hop t'es lancé dans le travail, pas de vrai accueil ou d'explication, t'as ta mission, et tu la fais.

Par chance (encore), les collègues sont compréhensifs, ils viennent te filer un coup de main si t'as un doute.

Les rayons sont très grands. J'avais l'habitude d'y passer faire des courses, mais là, l'effet est différent.

Qu'est ce qu'on consomme. Sérieusement, les rayons se vident en 2 minutes, il faut toujours les réapprovisionner. Quand on sait que 10 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées rien qu'en France tous les ans et que 10% de la population mondiale souffre de la faim dans le monde... ça pousse à réfléchir.

Fin de la matinée, je suis censé partir, mais on me dit rien. Etonnant. Un collègue m'explique que pour ce genre de mission, personne surveille ta sortie et te prévient de partir.

Bref, toujours jeter un coup d'oeil à l'horloge pour pas te faire avoir.

Donc je m'en vais, je rentre à la baraque, et là, coup de fil de l'agence, la mission longue durée que j'avais demandée est acceptée.

La semaine d'après, direction l'usine ! (à suivre)

Boris

## Jean-Baptiste Clément

Il naquit à Boulogne-sur-Seine le 30 mai 1836. Fils d'un riche meunier, il renonça très jeune à la fortune de ses parents. A 14 ans, il travaille comme garnisseur de cuivre, devient ensuite commerçant en vins, puis terrassier.

En 1866, réfugié politique en Belgique, il écrit la superbe chanson « *Le Temps Des Cerises* ».

Pour avoir publié en 1869 un pamphlet, *Les Carmagnoles*, il fut condamné à un an de prison qu'il effectua à Sainte Pélagie. Le 4 septembre 1870, le poète et chansonnier montmartrois retrouva la liberté.

Lors de la Commune, il collabora au « *Cri du Peuple* » de Jules Vallès et succéda à Clémenceau en tant que maire de Montmartre. Il exercera, aux côtés notamment de Blanqui, d'importantes responsabilités, sachant allier le sens de l'organisation à l'ardeur révolutionnaire dans le XVIIIème arrondissement. L'insurrection vaincue, il resta parmi les derniers défenseurs de l'ultime barricade. Durant dix mois, il mena la vie des communards traqués. Condamné à mort par contumace, il s'exila à Londres et attendit l'amnistie générale de 1880 pour revenir à Paris.

En pleine répression, en juin 1871, il écrit la chanson révolutionnaire « *La semaine sanglante* ». Elle se termine ainsi :

Le peuple au collier de misère  
Sera-t-il donc toujours rivé ?  
Jusques à quand les gens de guerre  
Tiendront-ils le haut du pavé ?  
Jusques à quand la Sainte Clique  
Nous croira-t-elle un vil bétail ?  
A quand enfin la République  
De la Justice et du Travail ?

Il est mort à Paris le 23 février 1903 et repose au Père-Lachaise, face au Mur des Fédérés.

Il s'agit d'un idéaliste de la plus belle espèce !!!

Noir C Noir

ta révolte sur notre blog :

<http://comitedelarevolte64.over-blog.com>

# 2017 ARRÊTONS LE MASSACRE



**FACE À LA MENACE  
UN SEUL REMÈDE..  
TOUS LES LUNDI  
à partir de 17h30  
devant la mairie d'Oloron Ste Marie  
CASSEROLADE**



**FAISONS DU BRUIT  
POUR LE BAGER**